

Les enjeux du nautisme sur la Presqu'île et le canal Caen - Ouistreham.

❖ Partie I. Présentation et projets des filières nautiques, industrielle et de sports et loisirs

Gérard Delaunay. Vice-président de la CCI Caen - Normandie, en charge des Equipements Portuaires.

Une courte introduction historique du port de Caen, rappelle le rôle de Napoléon 1^{er} qui demanda la création d'un canal entre Caen et la mer...canal que Napoléon III inaugura en 1857. Dans les années 1980, Paul Spriet directeur de la CCI de 1983 à 1994 et Antoine Gourvenec, fondateur de la Brittany ferries sont à l'origine de la passerelle transmanche. Le 12 mai 1986, la première liaison Ouistreham Portsmouth est réalisée : c'est le port aval qui a sauvé le port amont.

L'accès à la mer pour les navires du port est contraint par les marées et le passage des écluses de Ouistreham, mais cet accès n'est neutralisé que quelques heures par jour.

- Le port de Caen - Ouistreham génère 4000 emplois directs ou induits.

La CCI a un bateau de la Solitaire du Figaro dont le skipper fut Fabien Delahaye et actuellement Claire Pruvot.

PNA est propriétaire des ports de Caen-Ouistreham et de Cherbourg. PNA est issu du regroupement de la Région Basse-Normandie et des Départements de la Manche et du Calvados. *Son rôle est de gérer et aménager le domaine portuaire, de garantir la sécurité des accès nautiques et enfin de définir une politique de développement durable pour ces deux ports. (site PNA)* Il est propriétaire du port jusqu'en 2045.

- Le long du canal, la rive droite est constituée de terrains appartenant aux communes, à PNA ou à des entreprises privées. D'où la complexité des aménagements sur la Presqu'île entre Caen et Ouistreham. La rive gauche est uniquement aux communes.
- Volonté de développer l'activité croisière, en sachant que c'est davantage la question du tirant d'air (à cause du viaduc de Calix) que celle du tirant d'eau qui est gênante. Un club croisière est envisagé. L'existence du canal est un atout plutôt qu'un handicap, sa remontée offre des attraits touristiques incontestables.

Laurent Gaudet. Animateur de la Filière Nautique Normande. F2N

- La filière nautique est une filière d'excellence, au plan national. 70% de la production est exporté ; la France est leader mondial pour la fabrication de voiliers, de catamarans, et de pneumatiques.
- L'association F2N, filière nautique normande, correspond à 11000 emplois. Une centaine d'entreprises en association, dont des champions de niche : Iguana Yachts, V1D2 etc...
- Le ratio entre les 470 kms de littoral bas - normand et le CA produit par les entreprises nautiques place mal la région, comparé aux autres régions dominées par PACA. Si la Basse Normandie se place au 6^e rang des 22 régions en terme de nuitées grâce au tourisme, 1% seulement des nuitées passées dans les ports français, correspond à des nuitées dans une ville littorale bas normande. Et parmi ces nuitées, trop peu sont des nuitées d'escale.
- Un zoom sur Caen, situe le pôle industries nautiques entre viaduc et nouveau bassin depuis 50 ans. (A quand le déménagement des dépôts pétroliers ?) Le cluster Caen TechMer y est installé. Oui, les industries nautiques et le plan d'urbanisme de l'actuelle municipalité de Caen, sur la Presqu'île sont compatibles.
- Un zoom sur Ouistreham révèle l'insuffisance des anneaux du port de plaisance, il faudrait au moins 1000 anneaux. D'autre part, la connexion reste problématique entre ce port et sa ville, séparés par le canal et les écluses.

Le projet d'une « base mer » bien à l'aval du port de Ouistreham est à l'étude. Une sorte d'île artificielle, de plate-forme, sur la mer les 3 mois d'été, à l'intérieur des terres le reste de l'année et qui permettrait aux personnes qui le désirent, de profiter à la belle saison du grand large. 65% des touristes rêvent de faire un tour sur la mer.

Gérard Delaunay ajoute le projet d'organiser des sorties en mer vers le parc des éoliennes de Courseulles.

Question : Pourquoi les grilles autour du Nouveau bassin ?

Gérard Delaunay rappelle que les clôtures sont nécessaires sur un espace non public car propriété de PNA, et fréquenté entre autres, par les véhicules des prostituées. La législation est très rigoureuse. Quand un paquebot arrive, on ferme les grilles, on place des vigiles en permanence et on utilise des plongeurs...

Laurent Gaudet. Il faudra trouver un équilibre entre industries portuaires et tourisme.

Gérard Delaunay. Du bassin St Pierre au viaduc, la vocation de la plaisance ménagera un accès libre à l'eau avec la possibilité de fermer quand arrive un gros bateau de croisière.

Gwanaelle Lucas. Gestionnaire de Norlanda

Les fermetures rapprochées d'ACM, chantiers navals de Colombelles et de Yacht Industries à Caen ont laissé des personnes sans emploi.

- Norlanda 1 Quai Cafarelli. 4500 m2 pour la pépinière d'entreprises. Celles-ci peuvent y rester 36 mois.
- Norlanda 2 Quai Cafarelli. 9500 m2 pour l'hôtel d'entreprises où elles restent aussi 36 mois. Soit 6 années possibles d'aides pour une jeune entreprise nautique.
- Norlanda 3 au fond du nouveau Bassin près du viaduc : hôtel d'entreprises dans l'ancien bâtiment de Yacht Industries. Le Conservatoire Nautique s'est récemment installé à proximité.

Norlanda est la première pépinière d'entreprises nautiques de France. Elle a été créée en 2008 par Caen la mer et bénéficie aussi du soutien européen

NB. Les bateaux en cours de construction ont besoin des clôtures installées pour éviter tout vandalisme...

- La Norlanda's cup, permet à des chefs d'entreprises et leurs salariés de régater mais aussi de se rencontrer, se rapprocher. Evènement fédérateur qui en 2015 a vu la victoire de F2N.

Serge Even. Président de la Ligue de Voile de Basse-Normandie

- La présence de bassins au cœur de la ville de Caen est une chance.
- De Honfleur à Carolles : 60 clubs de voile affiliés à la FFV. 240 emplois, 14000 licenciés.
- Les projets de développement de la voile concernent
 - les balades nautiques sur le canal et sur la mer
 - des coachs nautiques, skippers, pour aider les plaisanciers
 - le champ d'éoliennes au large de Courseulles : 50km2, 74 éoliennes à 150m au-dessus du niveau de la haute mer est un lieu de destination où la sécurité doit être travaillée.
 - le Comité Départemental de Voile et le Caen Yacht Club vont mettre deux J 80 dans le nouveau bassin à destination des scolaires et des clubs de la côte.
- La convention avec l'entreprise Sirius Events a permis l'organisation de la Normandy's Channel Race en 2015, course prestigieuse de Class 40 que le bassin Saint Pierre accueille, en pleine ville. Un témoignage réussi des liens industries-voile sportive.

Philippe Dupré. Historien. *La société nautique normande, une création républicaine*

- Les archives de la Société Nautique Caennaise ont été jetées... Celle-ci est une création purement politique dans le contexte des années 1870, où la république doit se fonder. Dès 1870, le temps travaillant pour les républicains après la chute du Second Empire, la république triomphe en 1879. A Caen dès 1874, les républicains sont majoritaires et seuls au pouvoir en 1879. Reste à implanter cette République, mais comment ? Par quelle propagande ?
- Le 14 juillet, prise de la Bastille en 1789, mais davantage fête de la Fédération en 1790 est décrétée fête nationale et jour férié en 1880.
La préfecture du Calvados « compte sur les sentiments patriotiques... » et demande à la Mairie de fêter le 14 juillet. Le maire est alors Paul Toutain. Le 14 juillet, puis le 25 septembre 1880, des régates de canots de sauvetage des bateaux de commerce sont organisées sur l'Orne.
En 1881 est créée la Société des Régates Caennaises, société de notables républicains (élus, professions libérales, fonctionnaires...) qui deviendra la société nautique caennaise (SNC). Elle a son hangar sur le canal devant la maison des Gens d'Armes. Elle accueille des régatiers de Rouen, de Valenciennes qui en cette fin XIX^e transportent leurs bateaux par le train !
- Elle disparaîtra après la deuxième guerre mondiale, les tensions entre anciens collaborateurs et résistants expliquant cette fin.

François Varieras, membre de Démosthène et adhérent de la SNCC, complète par une présentation actuelle du club d'aviron.

- Trois clubs d'aviron existent sur le canal dont la Société Nautique Caen Calvados (SNCC)
- Les 350 rameurs de la SNCC ont de 12 à 77 ans, 45% de filles, et 55% de garçons. Une centaine de bateaux. De Pegasus jusqu'au Nouveau Bassin, 8 km de lieu d'entraînement.
En compétition : 3 titres en or pour la catégorie senior. Des randonnées possibles, un public de 1000 scolaires par an est concerné.

❖ **Partie II. Table ronde animée par François Varieras de l'Association Démosthène.**

Aristide OLIVIER, Maire-Adjoint de Caen à la jeunesse, aux sports et à la vie étudiante

Christelle LORY, Maire-Adjoint d'Hérouville-Saint-Clair à l'urbanisme

Jean-paul LATHIERE, Maire Adjoint d'Hérouville-Saint-Clair aux sports

Daniel FRANÇOISE, Maire de Blainville-sur-Orne. Président de l'ADPCO

Audrey GADENNE de Calvados Nautisme, Conseillère Départementale pour le canton de Pont l'Evêque, Conseillère municipale Reux, Chef de cabinet du Maire Deauville

Christelle Lory

- Volonté de faire renaître la Presqu'île. Dans le projet Presqu'île, figure avant tout le rôle de l'eau, Logements, industries et loisirs devront cohabiter. L'urbanisme devra donc tenir compte des activités nautiques
- Les règlements de circulation sur le canal devront être très stricts pour la sécurité de tous.

Aristide Olivier

- Il faut remettre en avant le nautisme, l'eau est sous utilisée à Caen.
 - Sur le court terme : la construction du club de kayak sur le bassin St Pierre (emplacement actuel), le projet d'une nouvelle base nautique (emplacement non défini, elle est actuellement sur le territoire de Mondeville, quai Hippolyte Lefèvre) et agrandissement de la base d'aviron actuelle.
 - Sur le moyen terme : réfléchir à la création d'une base nautique de loisirs en liaison avec l'aménagement de la voie verte. Un rapport est attendu en septembre.

Gérard Delaunay - Il faut aussi voir les projets de Romain Bail, maire de Ouistreham. Nouvelle école de voile à la place de l'ancienne...

Jean-Paul Lathière

- Le site de Beauregard est sous utilisé. L'échelle de Caen la Mer doit primer. Le projet presqu'île hérouvillais d'un écoquartier doit s'inscrire dans cette échelle intercommunale.

Christelle Lory. Deux darses seront construites pour les mises à l'eau, le développement de l'activité croisière est à l'étude, ainsi que celui d'autres activités économiques.

Audrey Gadenne .

- Le département du Calvados soutient l'évènementiel et aide aussi les clubs notamment par la communication.
- Très prochainement le département sortira de PNA.

Daniel Françoise.

- Président de l'ADPCO depuis 1999, date de la création de l'association des communes riveraines du canal ; récemment réélu maire de Blainville pour un dernier mandat...
- Quand V1D2 s'est installé au milieu de friches au bord du nouveau bassin, on lui avait promis que cette zone changerait vite. 25 ans se sont écoulés...
- De longue date, il y a toujours eu une rive droite de canal vouée à l'industrie et au port et une rive gauche pour l'habitat. Comment gérer à l'avenir la répartition de ces fonctions et activités ? Le territoire de la Presqu'île est à réhabiliter, il faut réfléchir et y garder des activités sources d'emplois. On sectorise trop (habitat ici, zone de loisirs là...), il faut envisager plus globalement et collectivement l'aménagement de la Presqu'île entre Caen et Ouistreham.

François Varieras - Mais la Presqu'île est suffisamment vaste pour concilier les diverses fonctions et éviter des conflits d'usage.

Gérard Delaunay - Exemple du déchargement du blé à Blainville, le bruit et la poussière sont incontournables et les habitants s'installent en connaissance de cause.

François Varieras - Justement là, intervient la maîtrise d'usage.

Anne-Marie Fixot - Le rôle des habitants est indispensable pour articuler tous ces usages, pour dépasser la sectorisation et les querelles d'élus de différentes communes. La confiance, ça se construit...

Gérard Delaunay - Le port de Blainville date de 1890, l'habitat est bien postérieur, les propriétaires résidents doivent accepter les contraintes. Exemple du bassin St Pierre qui s'envase considérablement. Qui d'autre peut payer le dragage que les acteurs économiques comme le Port de Caen Ouistreham ?

Sylviane Dufour - On a besoin de chartes de qualité par activité.

Audrey Gadenne - Notion de développement durable pour les aménagements du canal et de la Presqu'île.

Christelle Lory - ... et de vivre ensemble .

François Varieras - Y-a -t-il des transferts de compétences prévus des communes à Caen la Mer en matière de nautisme ?

Aristide Olivier - En matière de sport, le haut niveau va être transféré des communes à l'agglo. Il faut réfléchir ensemble à l'avenir du nautisme et à l'aménagement des territoires, mais il faut aussi avancer !

